## TABLEAUX CROISÉS, FRÉQUENCES E04

## EXERCICE N°1

(Le corrigé)

Dans le Tableau de l'économie française (TEF), publié par l'Insee, on a le tableau suivant.

Ancienneté dans l'entreprise par secteur d'activité en 2016 en%				
	Moins d'un an d'ancienneté	10 ans ou plus d'ancienneté	Ensemble en milliers	
Agriculture	8,9	57	857	
Industrie	7,3	50,2	3837	
Construction	11,3	35,6	1699	
Tertiaire	11,4	45,3	20191	
Ensemble	10,9	45,4	26584	

1) Calculer l'effectif des salariés ayant moins d'un an d'ancienneté dans l'entreprise.

$$\frac{10.9}{100} \times 26584 = 2897,656$$

Soit 2897656 salariés

2) Interpréter les nombres 11,3 et 1699 de ce tableau.

On peut dire que:

11,3% des 1699 milliers de salariés de la construction ont moins d'un an d'ancienneté

3) Calcluler l'effectif des salariés du secteur construction ayant moins de 10 ans d'ancienneté. Les salariés ayant moins de 10 ans d'ancienneté sont ceux qui n'ont pas 10 ans ou plus d'ancienneté...

$$1699 - \frac{35,6}{100} \times 1699 = 1094,156$$

Soit 1094156 salariés ayant moins de 10 ans d'ancienneté dans la construction

4) Calculer l'effectif total des salariés dont l'ancienneté est d'un an, ou plus, et de moins de 10 ans.

$$\frac{100 - 10,9 - 45,5}{100} \times 26584 = 11590,624$$

Soit 11590624 salariés